

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 11 juin 2024

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 30 JUIN ET 07 JUILLET 2024

DÉPÔT DES CANDIDATURES (2 pages)

Les élections législatives auront lieu le 30 juin 2024 et, en cas de second tour, le 07 juillet 2024.

Les déclarations de candidature, obligatoires pour chaque tour de scrutin, **doivent être déposées** à la préfecture de Côte-d'Or, au bureau des élections et de la réglementation, Cité administrative Dampierre – 6 rue Chancelier de l'Hospital à Dijon aux dates et heures suivantes :

Les déclarations de candidatures devront être déposées personnellement par le candidat ou son remplaçant qui ne peuvent désigner un mandataire à l'effet de déposer leur candidature.

Pour le 1^{er} tour de scrutin :

- du mercredi 12 juin au vendredi 14 juin 2024 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- le samedi 15 juin 2024 de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00
- Et le dimanche 16 juin 2024 de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Le dépôt des candidatures s'effectue uniquement après avoir pris rendez-vous en téléphonant au numéro suivant : **03 80 44 64 40**

Pour les candidats qui prennent rendez-vous le samedi 15 et le dimanche 16 juin 2024, il est nécessaire de se présenter sur le parking de la cité Dampierre, situé rue Berlier entre le garage et l'école maternelle, et d'appeler **au 03 80 44 64 40** afin que le bureau des élections puisse ouvrir au candidat.

Les emplacements d'affichage sont attribués, conformément à l'article R.28 du code électoral, en fonction du tirage au sort qui sera opéré immédiatement à l'issue du délai de dépôt des candidatures, soit **le dimanche 16 juin 2024 à 18 h 30** à la préfecture, Cité administrative Dampierre - Salle ERIGNAC - 6 rue Chancelier de l'Hospital à Dijon.

En cas de second tour, l'ordre retenu pour le premier tour est conservé entre les candidats restant en présence.

Pour le 2^e tour, le dépôt des déclarations de candidature s'effectuera les lundi 1^{er} et mardi 2 juillet 2024 selon les horaires suivants :

- le lundi 1^{er} juillet de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 ;
- le mardi 2 juillet de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00.

Pour chaque tour de scrutin les candidatures peuvent être retirées jusqu'à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures.

Toutes les informations utiles sur la constitution du dossier et les documents exigés sont disponibles en ligne :

<https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Citoyennete-et-elections/Elections/Elections-legislatives-2024>